

## Nouveau membre chez SwissFoundations

Nous avons le plaisir d'accueillir **Arcas-Foundation** en tant que 45<sup>e</sup> membre déjà de SwissFoundations.

Constituée fin 2005, cette fondation a pour but de soutenir des institutions et des projets d'utilité publique dans leurs efforts et d'encourager l'intégration ou la réintégration de personnes en Suisse et à l'étranger sur le plan économique, culturel, communautaire et social. La fondation est membre de SwissFoundations à part entière. De plus amples informations sont disponibles sur [Extranet](#) sous «Profil».

## 7<sup>e</sup> assemblée générale

La 7<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de SwissFoundations a eu lieu le 23 mars 2007 à Lausanne. Un nouveau membre du comité (cf. ci-dessous) a été élu, la stratégie 2007 – 2010 a été présentée ainsi que les objectifs et le budget de l'année 2007. Une modification des statuts a également été adoptée et le nouveau règlement des membres a été présenté. Ce règlement prévoit pour la première fois une procédure d'exclusion.

L'acceptation des nouveaux statuts implique que le nom de SwissFoundations sera nouvellement complété par l'ajout „**Verband der Schweizer Förderstiftungen**“. La version française de cet ajout n'est pas encore définie. Dès que les deux versions seront disponibles, le papier à lettre et le matériel d'information seront peu à peu adaptés et renouvelés.

Tous les documents ainsi que la conférence de Philippe Steiner, directeur de la Fondation Leenaards, sont disponibles dès maintenant sur [Extranet](#) → Affaires internes.

## Nouveau membre du comité



*«SwissFoundations rend possible le dialogue au-delà des frontières linguistiques ou nationales et propose des solutions et des visions créatrices pour le secteur suisse des fondations.»*

Rosmarie Richner dirige depuis 1994 la Fondation Nestlé pour l'Art; elle est membre de divers comités d'associations culturelles et elle enseigne à l'Université de Bâle dans le cadre du cursus dédié au management culturel. [www.art.fondation.nestle.ch](http://www.art.fondation.nestle.ch)

## Cercles de travail

Suite à l'assemblée générale, les nouveaux cercles de travail de SwissFoundations ont été lancés. Il s'agit des cercles suivants:

- **Cercle de travail Œuvres sociales** (responsables Antonia Jann / Walter Brack)
- **Cercle de travail Formation, science et recherche** (responsable: Philipp Egger)
- **Cercle de travail Art et culture** (responsable: Sonja Hägeli)

Le cercle de travail prévu concernant la coopération au développement n'a pas été mis sur pied.

Toutes les informations y relatives ainsi que les procès-verbaux des «meetings kick-off» sont disponibles sur [Extranet](#) à la rubrique «Cercles de travail».

Les cercles de travail sont exclusivement ouverts aux membres de SwissFoundations. Si vous désirez collaborer activement à l'un des cercles, veuillez vous adresser au secrétariat général. Les responsables des cercles sont bien sûr aussi à votre disposition pour toute question ou information.

**Révision de la loi sur la TVA**

Le 15 février 2007, le Conseiller fédéral Merz a ouvert la procédure de consultation visant la simplification de la loi fédérale régissant la taxe sur la valeur ajoutée. La procédure de consultation s'achèvera le 31 juillet 2007. Ni SwissFoundations ni proFonds n'ont officiellement été invités à se prononcer dans le cadre de la procédure de consultation. Les deux associations vont cependant présenter leur prise de position.

Grandes lignes centrales du projet, du point de vue des fondations donatrices:

**Dons, contributions**

- Le projet traite encore les dons et les contributions comme n'étant pas des contre-prestations. Ils ne sont donc toujours pas pris en considération dans l'objet de l'impôt. Cela signifie que les dons et les contributions de fondations à des bénéficiaires tels que des institutions culturelles et sociales ne sont toujours pas soumis à la taxe sur la valeur ajoutée. Ils entraînent cependant pour les contribuables une réduction de la déduction de l'impôt préalable.
- Le projet ne prévoit également pas de modification de l'art. 33a, qui précise les dispositions concernant les contributions à ou par des organisations d'utilité publique. Les organisations d'utilité publique ne fournissent donc pas de contre-prestation lorsqu'elles mentionnent une ou plusieurs fois dans des publications de leur choix, sous une forme neutre, le nom ou la raison sociale de l'auteur de la contribution ou qu'elles ne font que reproduire le logo ou la raison de commerce originale de l'entreprise de ce dernier.

**Imposition des prestations dans le domaine d'utilité publique**

- Le fait de simplifier et d'harmoniser les impôts accompagne une suppression des nombreuses exceptions actuellement connues. Certains chiffres d'affaires d'organisations d'utilité publique jusqu'à maintenant exemptés de la TVA sont dorénavant soumis à la TVA, dans la mesure où la limite du nouveau chiffre d'affaires minimum de CHF 100'000 (auparavant 150'000) est dépassé. Sont par exemple concernés les domaines de la culture, du social et de la santé, la formation, la protection de l'enfance et de la jeunesse, la recherche, etc.
- Le Conseil fédéral soumet deux variantes : le module du «taux unique» propose une TVA de 6% pour toutes les entreprises et organisations soumises. Le module des « deux taux d'imposition» propose pour les exceptions actuelles un taux de 3.4 % et pour toutes les autres entreprises un taux restant égal à 7.6%.

Alors que SwissFoundations approuve les deux premiers points, elle refuse catégoriquement toute imposition supplémentaire des organisations et des activités d'utilité publique et orientées sur le bien de la communauté. L'Etat et la société doivent continuer à traiter l'utilité publique comme un bien digne de protection. Dans le cadre de sa procédure de consultation, SwissFoundations s'opposera à la suppression des exceptions.

**Agenda**

Les 23, 24 et 25 avril 2007, Bâle

**3<sup>e</sup> cours de formation continue «Gestion stratégique des fondations», 2<sup>e</sup> partie** [www.kulturmanagement.org](http://www.kulturmanagement.org)

Du 9 au 11 mai 2007, Lübeck/Allemagne

**Deutscher StiftungsTag 2007 - 63<sup>e</sup> assemblée annuelle du „Bundesverbandes Deutscher Stiftungen“** [www.stiftungen.org](http://www.stiftungen.org)

Du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2007, Madrid/Espagne

**18th Annual General Assembly and Conference of the European Foundation Centre: The new Challenges for Global Philanthropy** [www.efc.be](http://www.efc.be)